



Communiqué de Presse

Assemblée Générale Mixte du 29 Juin 2021

Les actionnaires de la Société **DELATTRE LEVIVIER MAROC**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 29 juin 2021 à 10h afin de statuer sur les résolutions à l'ordre du jour.

Avec 74.1% des droits de vote des actionnaires présents ou représentés, le quorum était atteint, l'Assemblée pouvait valablement délibérer.

Après avoir passé en revue l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire a voté l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration et tels que publiés au Journal Finances News n°1024 le 28 mai 2021

Les états de synthèse publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire n'ont subi aucun changement et ont été approuvés au même titre que le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les rapports des Commissaires aux Comptes.

L'Assemblée Générale a donné quitus aux Administrateurs et aux commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice clos.

Pour les résolutions du ressort de l'Assemblée Générale Extraordinaire, celle-ci a décidé de la continuation de l'activité. L'Assemblée a donné mandat au Conseil d'Administration pour se conformer à l'article 357 de loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, de mise en conformité des capitaux propres de l'entreprise à une valeur au moins égale au quart du capital social.

www.dlm.ma

Relations Analystes et Investisseurs

Taoufik SAJID

t.sajid@dlm.ma